



CLUB AERONAUTIQUE D'ANNEMASSE

JANVIER 2012

CLUB Aéronautique d'Annemasse

Route de Thonon Fr 6 74100 Annemasse
www.caa.asso.fr / Tél : 04.50.37.12.75 Fax : 04.50.37.10.26
LFLI Alt.: 1620ft
N 46°11'31" E 006°16'10"

335 H 30

Compteur de Décembre
2011

LES AILES DU MOIS DE DECEMBRE 2011 :

BB : <i>William SUDAN</i>	PPL : <i>Stéphanie COTEN Thomas DI FRANCO</i>
LACHE DAUPHIN : <i>Daniel LACIN</i>	LACHE MAJOR: <i>Alexey ZOTOV</i>
LACHE MOUSQUETAIRE: <i>Fernand CHATELET</i>	LACHE ARROW : <i>Walid AMMAR</i>
LACHE ARCHER : <i>Frédéric LEULIET</i>	

Activité 2011

Heures de vol : 7 217 H 30

La barre des 7 000 H a de nouveau été franchie.

La météo nous a aidé certes, mais c'est vous qui en êtes les auteurs, tant instructeurs, qu'élèves, que pilotes, grâce aussi à nos mécaniciens qui veillent à la maintenance de notre flotte et à nos secrétaires qui comptabilisent de près toutes ces heures.

BRAVO A TOUTES ET A TOUS !!

Vœux 2012

A vous toutes, à vous tous, à vos familles, nos meilleurs vœux de santé, bonheur pour 2012.

Malgré les incertitudes du moment, gardez intact votre passion et ayez confiance en l'avenir de notre aviation qui sera ce que nous en ferons en fonction de tous les changements, toutes les innovations que nous annonce l'EASA.

BONS VOLS !

Sécurité - Sécurité - Sécurité

1°) Circuit piste 12

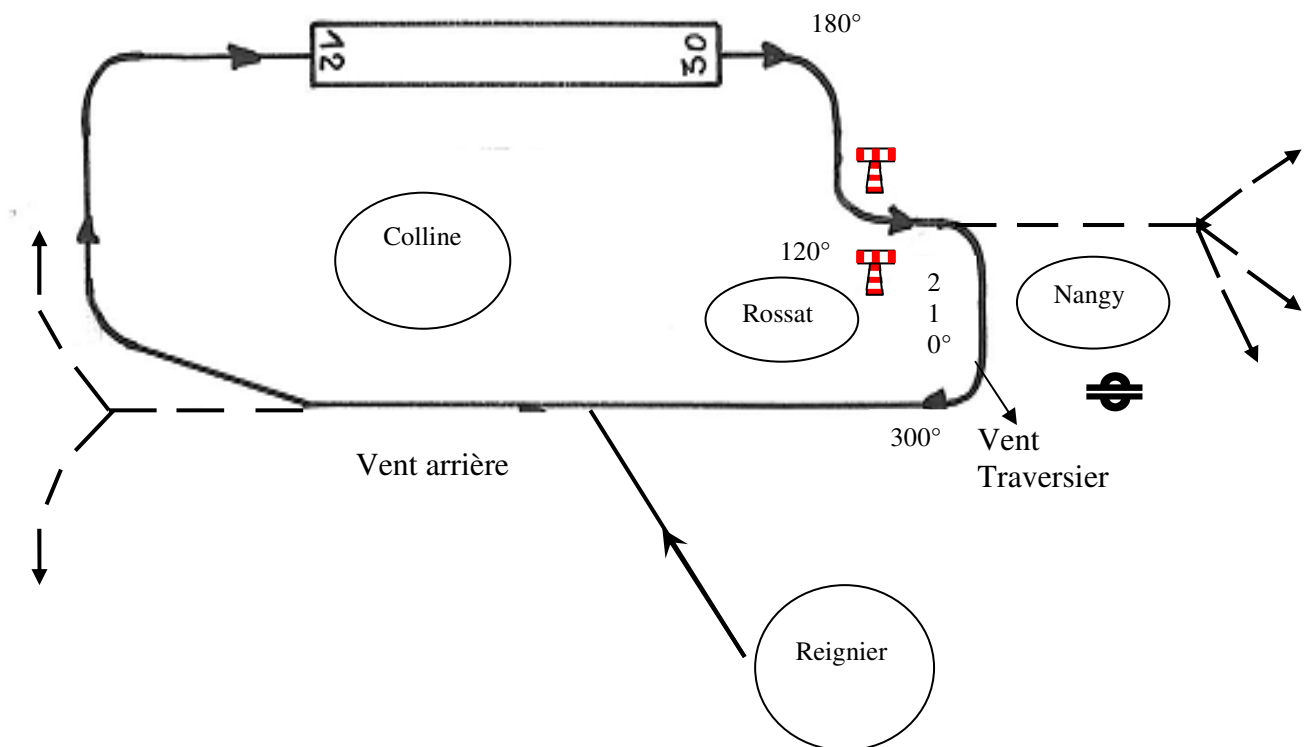
Malgré nos nombreux rappels vous n'avez pas encore tous saisis et compris nos consignes en la matière.

L'annonce « Vent traversier » s'effectue lorsque vous êtes en vent traversier, c'est-à-dire au cap 210° pour rejoindre le vent arrière, et vérifier que personne n'arrive directement en début vent arrière.

Cette annonce sous entend que vous **allez directement rejoindre la branche vent arrière**, soit pour un tour de piste soit, pour un départ à l'ouest ou au nord en fin de branche vent arrière.

Mais en aucun cas nous devons entendre à l'issue de cette annonce mise de cap vers CHAMBERY ou autre, ce qui signifierait que vous allez interférer directement avec les arrivées à REIGNIER des avions intégrant le circuit.

Le circuit se quitte au cap 120° et la mise de cap au nord, à l'est ou au sud ne s'effectue qu'après avoir effectivement quitté le circuit.



2°) Démarrage temps froid

Relisez, appliquez ou faites vous expliquer le pourquoi et les risques de cette procédure.

➔ Voir consigne sécurité n°1

Restrictions espace aérien

L'intense activité des « Charter Neige » paralyse en partie notre activité week-end : Voir NOTAMS.

C'est ainsi que chaque semaine du vendredi au lundi inclus, la CTR Genève n'est plus accessible sinon que par les arrivées départs Genève des avions qui auront obtenu un PPR.

D'où pas de départs IFR pouvant interférer avec la CTR, pas d'arrivées IFR sur ILS au delà de PETAL en 23, PAS en 05, points limites où les conditions VFR-VMC doivent être acquises pour rejoindre ANNEMASSE à vue.

La TMA de CHAMBERY ainsi que l'aérodrome sont fortement encombrés durant les mêmes périodes. Il est demandé de suivre les itinéraires de transit définis et d'éviter la fréquentation de CHAMBERY où des délais d'attente importants peuvent être imposés et où les touch and go sont refusés.

Prenez vos dispositions en conséquence.

Anncy peut encore être accessible mais à éviter si le trafic est important.

Voyages 2012

En gestation :

- ✚ **Le Maroc** : en avril
- ✚ **Le Cap Nord** : fin juin
- ✚ **L'Ecosse – l'Irlande** : Juillet

Si ces destinations vous intéressent inscrivez-vous dès à présent auprès du secrétariat, et nous vous contacterons.

La boutique du club met en vente des polaires sans manches à l'insigne du club

Les Lâchés du Mois

L'oublié du mois de Novembre...

Everton DA SILVA



Et le seul lâché du mois du Décembre !

Daniel LACIN

